

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 22 juillet 2008

CP 08/07-20

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN

Lors du vote du Budget Primitif 2008, l'Assemblée Départementale a décidé d'instruire, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel, les demandes d'aides relatives à l'organisation de manifestations exceptionnelles à caractère culturel, touristique et de promotion du département dont celles pour la défense de la langue et la culture occitanes.

Suite à la réunion, le 6 juin 2008 du groupe occitan constitué au sein de l'Assemblée Départementale, le tableau récapitulatif des aides proposées vous est présenté pour un montant total de **24 600 €**

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, je vous précise que les dépenses afférentes seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous fonction 311 du Budget Départemental.

La situation budgétaire serait la suivante :

A – Enveloppe	130 000 €
B – Dépense déjà engagée	102 910 €
C – Engagement à la présente commission	24 600 €
D – Reliquat	2 490 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2008

CP 08/07-20

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du groupe occitan réuni le 6 juin 2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition telle qu'annexée des subventions départementales accordées au titre du fonds d'intervention culturel occitan pour un montant global de 24 600 €;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN 2008

CP 08/07-20ann

ORGANISME OU ASSOCIATION	OBJET	SUBVENTION ATTRIBUEE
Association Mélodie Guépienne	7 ^{ème} Université d'été occitane à Laguépie du 12 au 19 juillet 2008	5 000 €
Association Culture et Tradition 82 à Montauban	9 ^{ème} édition de la Fête des danses traditionnelles et folkloriques en Tarn-et-Garonne le 28 septembre 2008 à Montauban	1 200 €
Comité d'animation de Bonnanec - Monclar de Quercy	Musiques traditionnelles le 9 août 2008 à Monclar de Quercy	200 €
Association Réveil Occitan	Manifestations occitanes 2008 - 11 ^{ème} Fête des musiques traditionnelles à Montricoux les 14 et 15 juin 2008 ; - 22 ^{ème} fête occitane de Monclar de Quercy du 19 et 20 juillet 2008 ; - 7 ^{ème} Journées occitanes de Nègrepelisse le 31 juillet 2008 ; - Montalba terra occitana du 21 au 23 août 2008 ; - Formations danses traditionnelles	7 000 €
Cercle Culturel de Dunes	- 16 ^{ème} journées occitanes de Dunes 14 au 16 novembre 2008	3 000 €
	- Ateliers de langue, danses et chants occitans	1 200 €
Association pour la langue et la culture occitanes	Organisation d'une tournée de spectacle occitan pour les scolaires	Participation au paiement des cachets artistiques plafonnée à 7 000 €, avec par représentation, une aide départementale de 75% , et communale de 25%
TOTAL OCCITAN.....		24 600 €

Le Président,